



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Clermont-Auvergne

Service des affaires communes

N/Réf. : SAC/Commissions/CE/PV/2016/Rel concl 09-12-16/CG

RELEVÉ DE CONCLUSIONS du CONSEIL D'ÉCOLE du vendredi 9 décembre 2016

Le conseil d'école adopte le PV du 16 septembre 2016.

Le conseil d'école donne un avis favorable au budget initial 2017 de l'ESPE.

Le conseil d'école donne un avis favorable aux tarifs 2017 de l'ESPE (location de locaux, badges d'accès...).

Le conseil d'école donne un avis favorable au don de deux rétroprojecteurs à l'école spécialisée de Chanteranne et de cinq écrans, souris et claviers au collège G. Pompidou de Murat (CDI).

Le conseil d'école donne un avis favorable à la liste d'intervenants extérieurs qui sera soumise au conseil académique de l'université.

Le conseil d'école donne un avis favorable à la proposition d'un soutien financier, accordé sous conditions, aux enseignants-docteurs de l'ESPE.

Le conseil d'école donne un avis favorable à la modification de l'article 20 du règlement intérieur de l'ESPE (utilisation des parkings).

Le conseil d'école donne un avis favorable à la proposition d'une nouvelle composition du COSP.

Le conseil d'école donne un avis favorable à la composition du comité de sélection pour le recrutement d'un MCF et à la désignation d'un-e secrétaire administratif-ve attribué-e au comité de sélection.

ESPE Clermont-Auvergne

36, avenue Jean Jaurès C.S. 20001 - 63407 Chamalières Cedex

Tél. : +33 (0)4 73 31 71 50 - Fax : +33 (0)4 73 36 56 48

espe@univ-bpclermont.fr